

Le Courriel d'information

n°319 – Mardi 02 avril 2002.

LE JUSTE ET LE LEGAL

Dans ce numéro

Ce qui est légal n'est pas toujours juste et ce qui est juste n'est pas toujours légal

Par Adolfo Pérez Esquivel. Prix Nobel de la Paix
traduction: Oleg Vargas Ganzelevitch, traducteur bénévole, coorditrad@attac.org

Le grand penseur que fut Henry Thoreau inspira de nombreuses personnes de plusieurs générations par ses propositions de s'opposer aux injustices par des moyens non-violents pour défendre les droits civiques. Il étudia en profondeur les comportements et les valeurs éthiques des personnes et des sociétés. Il fut et reste encore une source d'inspiration et de pratiques dans la recherche de la Vérité et la Justice. Certains surent découvrir dans ses propositions les chemins de la liberté et la défense des droits des personnes et des sociétés. Ils utilisèrent la résistance civique comme méthode et condition de vie. Il inspira, entre autres, le Mahatma Gandhi. Il mit en pratique l'action et la réflexion, c'est à dire la cohérence entre les paroles et les faits.

Nous avons un exemple de cet état d'esprit au cours de la guerre que les Etats-Unis entreprirent contre le Mexique et qui eut pour conséquence la perte d'une grande partie du territoire du peuple mexicain. Thoreau s'opposa à cette guerre qu'il considérait injuste et, par conséquent, il fallait s'y résister et s'y opposer par des moyens non-violents. Il joignit le geste à la parole en refusant de payer l'impôt de guerre. Son attitude rebelle lui valut d'être emprisonné et il l'assuma comme une des conditions de la résistance face aux injustices. Il disait que si l'on tolère les injustices on finit par en être les complices.

En 1848, Thoreau publia à L'Institut Technologique du Massachusetts un article où il expose les principes et les valeurs qui devraient gouverner toute société et les comportements que les personnes et peuples devraient assumer.

Il dit, en synthèse: " Toute personne aimant la liberté doit être respectueuse vis-à-vis de la loi, la pespecter et la faire respecter" et il signale que: "...nous devons avoir une conscience critique et déterminer les valeurs de la loi qui permettent la coexistence et le respect que nous nous devons les uns aux autres dans toute société civilisée". Il lance un avertissement très clair lorsqu'il dit que: "toute loi n'est pas forcément juste"; il est des lois qui attentent contre le droit des personnes et des peuples, ce sont donc des lois injustes contre lesquelles on se doit de résister jusqu'à leur nullité totale car elles sont néfastes pour le corpus social et mettent en danger la coexistence démocratique.

Il dit que tout citoyen conscient de sa responsabilité a le droit de s'opposer aux injustices et doit être disposé à assumer les conséquences de sa désobéissance face aux lois injustes.

Comment distinguer une loi juste d'une loi injuste, ce qui est légal de ce qui est illégal, ce qui est juste de ce qui est injuste ? La logique nous dit que tout ce qui est légal devrait être juste. Ceci n'est malheureusement pas toujours le cas; ce qui est légal est souvent injuste; il existe des lois attentatoires contre le droit des personnes et du peuple. L'Evangile nous enseigne que: "Il n'est pas venu pour abolir la loi, mais pour la confirmer. L'homme n'a pas été fait pour la loi mais la loi pour l'homme". Ces valeurs ont été altérées et dévalorisées et les personnes ont été soumises à des lois injustes.

En Argentine, les revendications sociales ont été criminalisées, des lois et décrets sont mis en application alors qu'ils sont contraires au droit constitutionnel et font énormément de tort à la démocratie.

Nous pourrions signaler les lois de "Point Final" et d' "Obéissance Due" qui, après de longues années de lutte, ont été suspendues mais pas annulées; 18 ans ont passé depuis qu'elles furent promulguées pendant le gouvernement de Alfonsín, générant l'impunité juridique dont bénéficiaient les génocides et laissant le peuple sans défense.

Le "lobby financier" a étranglé les petits et moyens épargnants qui avaient ingénument déposé leurs ressources dans les banques ; ceux-ci se retrouvent aujourd'hui démunis, victimes des gouvernements successifs qui ont promulgué des lois injustes et ont privilégié les banques et centres financiers qui se sont appropriés l'épargne du peuple.

Ceci est un exemple clair de ce que ce qui est légal n'est pas toujours juste. Il est évident que, quelle que soit la rhétorique employée pour justifier l'injustifiable, les pratiques du gouvernement manque de cohérence entre ce qu'il dit et ce qu'il fait, ceci est évident à travers l'impunité juridique de la gachette facile et de la corruption.

Il (le gouvernement) a renoncé au droit de souveraineté et d'autodétermination du pays en abandonnant les ressources aux grands capitaux financiers étrangers et à la spéculation des capitaux nationaux; il s'est soumis aux politiques imposées par le FMI et la BM en violant la Constitution Nationale et tous les droits du peuple.

Il a cessé d'exercer le mandat du peuple, de gouverner pour tous dans l'égalité démocratique. Il suffit de voir l'augmentation des maladies endémiques, l'analphabétisme, le manque de ressources nécessaires à la vie et au développement du peuple. Ce gouvernement a renoncé à ses obligations tout comme ceux qui l'ont précédé. En de nombreuses manifestations, le peuple est sorti dans la rue pour reclamer justice, se mobilisant face à sa condition de sans-défense, avec un parlement complice et permissif qui a fait passer les intérêts des partis avant l'intérêt du pays; sauf de rares exceptions de législateurs/trices qui honorent le mandat que le peuple leur a confié.

Notre Cour Suprême de Justice est mise en question et accusée d'être complice du pouvoir politique.

Il est nécessaire de définir le cadre légal de ce qui est juste et ce qui est injuste; ce qui est vrai et ce qui est faux. La loi est un droit conquis par les peuples tout au long de leur vie historique et de la vie de l'humanité; elle nous permet la coexistence et le respect que nous nous devons en tant que citoyens/ennes. Le droit à la démocratie se construit dans l'action quotidienne et il est une conquête de la liberté qui permet d'atteindre l'égalité pour tous.

Buenos Aires, le 11 mars 2002
Première parution: Correo Informativo.
Contact pour cet article: rédaction Grano de Arena, informativo@attac.org

En France, la Bastille est reconstruite

Par la Confédération paysanne

Les condamnés de Millau- José Bové, 3 mois de prison ferme - Jean-Paul Delaitte, 3000 F d'amende - Raymond Fabrègues, 2000 F d'amende - Gilbert Fenestraz, 2000 F d'amendes - Frédéric Libot, 2 mois de prison avec sursis - Léon Maillé, 2000 F d'amende - Richard Maillé, 2 mois avec sursis - Christian Roqueirol, 2000 F d'amende - Jean-E. Sanchez, 2 mois avec sursis - Alain Soulié, 2000 F d'amende

Les condamnés de Valence- Bernard Moser, SG de la CP nat; 6 mois ferme, 3000 E. - Christian Brousse, CP Ardèche,3 mois ferme, 3000 E. - Eric Leblanc, salarié, mb d'Attac,3 mois ferme, 1500 E. - Jean Beaufort instituteur, 3 mois ferme, 1500 E. - Patrice Reynaud, apiculteur, 3 mois avec sursis, 1500 E. - Jean Esteve, retraité, 3 mois avec sursis, 1500 E. - Dominique Chatain, paysan, Cp,3 mois avec sursis, 2000E. - Daniel Cuche, expertjudiciaire, 6 mois avec sursis2000E. - David EMERY, agriculteur, 3 mois avec sursis, 3000 E. - André BRUN, formateur, 3 mois avec sursis, 2000 E.

Les condamnés de Montpellier- José Bové, 6 mois de prison ferme- René Riesel, 6 mois de prison ferme- Dominique Soullier, 6 mois avec sursis

Justice : " selon que vous êtes puissants ou misérables, les jugements de cour vous feront blanc ou noir "

Des jugements politiques qui condamnent des idées

En prononçant des peines de prison ferme, les juges prétendent "s'en tenir aux faits" et juger "des délits de droit commun" (détérioration d'un chantier en construction, arrachage de plants de maïs). Mais ce sont les responsables syndicaux et ceux qui ont exprimé publiquement leurs convictions qui sont condamnés et écopent de peines beaucoup plus sévères que ne l'exigeraient "les faits". Ce sont donc bien les idées et l'action citoyenne, syndicale et associative, que les juges décident d'embastiller.

Deux poids, deux mesures

D'un côté, sont lourdement réprimées des actions syndicales assumées publiquement, annoncées à l'avance, non violentes envers les personnes, exprimant des revendications précises, faisant écho à des préoccupations largement partagées par l'opinion publique.

De l'autre côté, saccager des édifices publics comme la mairie de Brest ou la préfecture de St Brieuc, s'introduire dans l'appartement privé d'un préfet et y terroriser sa famille, saccager le bureau d'un(e) ministre, toutes ces actions, même pas assumées par les responsables, se soldent par des non lieux ou par de modestes amendes. De même, où est la logique de justice lorsque les équarisseurs et les fabricants d'aliments du bétail responsables de la propagation de la maladie de la vache folle en France, après avoir importé illégalement des FOA anglaises, ne sont toujours pas mis en cause par la Justice ?

La criminalisation des pauvres et du mouvement social

Tout particulièrement depuis le 11 septembre, l'idéologie sécuritaire ressurgit. Par exemple, le jugement de Valence fait des amalgames inquiétants pour qualifier l'action des militants contre les OGM : "stratégie kamikaze", "doctrine imaginaire", " discours de sectes", "procès en sorcellerie", etc.

Certains candidats à l'élection présidentielle prônent la "tolérance zéro", sauf pour eux-mêmes et leur caste. Leurs affaires s'enlisent sous des pressions politiques intolérables, au point de provoquer l'écoeurement et la démission de certains juges chargés de les instruire.

Mais une mère de famille nombreuse, RMIste, est condamnée en appel à Lyon, à de la prison avec sursis pour avoir rempli un caddy pour nourrir sa famille ! Faut-il rappeler que sous l'empire romain et au Moyen Age, "voler pour se nourrir ce (n'était) pas voler" …

De même, la Justice est sans pitié pour ceux qui luttent pour les droits des exclus et des plus pauvres, ceux qui soutiennent des sans papiers à Clermont Ferrant ou défendent des chômeurs à Marseille, ou les militants de Droit au logement, de AC! contre le chômage, etc.

Cette justice à deux vitesses est indigne des Droits de l'homme.

Avec les organisations membres du Comité de soutien, la Confédération paysanne participe et appelle à participer partout à la création de comités de vigilance et de mobilisation contre la répression qui frappe l'ensemble des mouvements sociaux.

Et ils seraient embastillés pour cela ?



Le boeuf aux hormones :symbole de l'industrialisation de l'agriculture

En 1980, grâce à l'action des paysans dénonçant le rôle de l'agro alimentaire qui les obligeaient à droguer leurs bêtes, les consommateurs soutiennent, par le boycott du veau aux hormones, le premier combat contre la mal-bouffe.

En 1987, l'Etat français interdit définitivement les hormones dans les élevages, suivi en 1989 par l'Europe.

En 1999, à la demande des USA, l'organisation mondiale du commerce (OMC) condamne l'Europe pour son refus d'importer du bœuf américain aux hormones !En juillet de la même année, l'OMC accorde aux USA le droit de surtaxer à 100% 60 produits européens dont le Roquefort, la moutarde, les échalotes….. pour compenser leurs pertes supposées (116 millions de dollars).

Face à cette prise en otages, les producteurs de lait de brebis de Roquefort et la Confédération paysanne interpellent le gouvernement français et l'Union Européenne. La réponse est claire : il n' y a pas de recours juridique possible pour les paysans", ni devant l'UE, ni devant l'OMC qui "autorise" la sanction américaine.

L'action syndicale seule réponse possible

Le 12 août 99, 350 personnes démontent symboliquement et à visage découvert un Mac Do en construction à Millau.

Cet acte de désobéissance civile, annoncé à l'avance aux autorités, comme seule issue face à l'impossibilité d'agir dans un cadre légal, s'inscrit dans une stratégie d'action non violente de dénonciation du rôle de l'OMC pour imposer un mode d'alimentation contraire aux exigences de santé publique définies au niveau européen. Le choix de la cible a pour but de contester à la fois la standardisation de l'alimentation, l'agriculture productiviste et le rôle des multinationales.

A partir du 17 août, la répression judiciaire s'abat contre les syndicalistes paysans : 5 sont incarcérés dans un premier temps ; 4 pendant 3 jours et libérés après paiement d'une caution de 105 000 F chacun et José Bové, dont la chambre d'accusation refuse une première libération et qui purge 19 jours de prison avant d'être libéré sous caution de 105 000 F. Au total ce sont 10 militants qui sont mis en examen par le tribunal de Millau.

Le 30 juin 2000, le procès des 10 de Millau se transforme en rassemblement de 100 000 personnes qui se mobilisent contre la mal-bouffe, la mondialisation néo-libérale et la répression du mouvement social.

Le verdict sévère sera confirmé par la cour d'appel de Montpellier en février 2001 : 3 mois de prison ferme pour José Bové, des peines de prison avec sursis et des fortes amendes pour les 9 autres.

Le 7 février 2002, la Cour de Cassation confirme.

Deux ans plus tard, l'Union Européenne est toujours condamnée, aucun Etat Membre n'a réagi à la sanction de l'OMC.

OGM : Les actions de la Confédération paysanne ont été déterminantes pour ouvrir les yeux sur leurs risques.

Janvier 1998 : à Nérac (47), des militants de la Confédération paysanne mélangent des lots de semences OGM et non OGM dans un entrepôt de Novartis. Trois militants sont condamnés à la prison avec sursis et à de lourdes peines d'amendes.Au printemps suivant, le gouvernement organise pour la 1ère fois un débat public. La France, puis l'Europe, après avoir autorisé quelques variétés OGM, décident un moratoire, toujours en vigueur, à la mise en culture de variétés d'OGM en Europe.

Juin 99 à Montpellier, au CIRAD (une filiale de l'INRA), en présence de paysans indiens venus en Europe protester contre les trusts agrochimiques et leurs OGM : destruction de plants de riz OGM destinés à un essai plein champ en Camargue. Cette action dénonce la collaboration de la recherche publique et des firmes privées dans la promotion et la mise au point de variétés OGM. 6 mois ferme pour 2 militants, pour lesquels s'ajoutent les 8 mois de sursis prononcés à Agen en 1998, et 6 mois avec sursis pour un 3ème.

Août 2001 : Face aux risques avérés de contamination, la Confédération paysanne demande à l'Etat d'interdire sans délais les essais d'OGM en plein champ… En réponse, le gouvernement se contente de proposer une consultation tardive pour une charte de transparence des essais, reconnaissant implicitement l'existence de problèmes à leur



conduite, même légalement autorisée.Des essais sont détruits à partir du 20 août et jusqu'à l'automne. Pour l'une de ces actions, dans la Drôme, 10 militants sont très lourdement condamnés par le tribunal de Valence à la demande de Biogemma (filiale des semenciers français, Limagrain, Pau-Euralis, RAGT) : plusieurs mois de prison ferme sur 4 militants, et du sursis sur 6 autres, 21 000 E. d'amendes et près de 80 000 E. de dommages et intérêts pour la partie civile.

En réponse à cette campagne d'action, le gouvernement organise en février 2002 un débat "en public" réunissant des scientifiques, des industriels semenciers, des agriculteurs, des citoyens et des consommateurs, avec la perspective de l'arrêt des essais en plein air.

Depuis 1997, ces actions et bien d'autres conduites par la Confédération paysanne et d'autres citoyens ont fait sortir de la clandestinité le débat sur l'opportunité et les risques des OGM. Au grand dam des firmes semencières, dont certaines décident de se désengager (Novartis).

Beaucoup de ces actions étaient illégales, mais leur légitimité est largement démontrée, d'une part par l'opinion publique qui, à plus de 70 %, refuse les OGM, et d'autre part par les décisions publiques, aussi bien françaises que communautaires, qui depuis 4 ans vont plutôt dans le même sens.

Le refus des OGM progresse au-delà de l'Europe, y compris sur le continent nord-américain. Et le gouvernement US, pour soutenir ses firmes semencières et agroalimentaires, menace de rétorsion les pays qui, à travers le Monde, refusent les OGM. Bis répétitae après les hormones ?

Les revendications de la Confédération paysanne

- L'interdiction du brevetage du Vivant, patrimoine inaliénable et commun de l'humanité. La Cp demande l'abrogation de la directive européenne qui l'autorise.
- L'arrêt des essais en milieu ouvert en France et en Europe.
- La conduite de travaux d'évaluation et de meilleures connaissances des OGM par une recherche publique forte, pluridisciplinaire et indépendante.
- L'interdiction des semences en provenance des pays utilisant les technologies OGM.
- Tant que l'importation de produits contenant des OGM est autorisée en Europe, l'étiquetage et la traçabilité des produits OGM.

APPEL A SOUTIEN

Nous refusons l'embastillement de nos libertés fondamentales.

Non à l'incarcération de José Bové

Le 6 février 2002 la Cour de cassation a rendu son délibéré sur l'affaire du démontage du Mac'do de Millau. Elle confirme la peine de 3 mois d'emprisonnement ferme à l'encontre de José Bové, c'est une véritable stratégie politique d'embastillage des leaders syndicaux qui se dévoile, véritables lettres de cachets pour museler toute liberté d'expression.

Cette peine est le début d'une exécution féroce des peines à l'encontre de José Bové. Celle-ci, devenue définitive, s'ajoute aux condamnations postérieures d'un montant total de 14 mois pour actions syndicales contre les OGM et la brevetabilité du vivant : 6 mois d'emprisonnement (CIRAD-Montpellier en 2001) et révocation de 8 mois de sursis (Novartis–Agen en 1998). En outre, des peines très lourdes de prison (15mois ferme sur 4 militants et 21 mois avec sursis sur 6 autres) et d'amendes (21 000 E. en tout) ont été prononcées par le TC de Valence pour destruction d'essais OGM en plein champ. Appel est fait de ce jugement.

De même qu'elle réprime prioritairement et massivement les pauvres, cette justice sanctionne comme faits de droit commun des actions syndicales, comme celle de Millau : elle transforme en coupables les militants qui contestaient les sanctions américaines contre le Roquefort, sanctions autorisées par l'OMC contre l'Europe pour son refus d'importer des viandes bovines hormonées !

Par cette condamnation, la Justice décide de jeter l'opprobre sur le mouvement social, sur notre participation au débat démocratique et aux choix qui concernent notre vie quotidienne. Elle veut sanctionner violemment toute contestation de l'ordre établi et s'érige ainsi en protectrice ultime de la mondialisation libérale que nous sommes de plus en plus nombreux à contester à travers le monde.

De quoi seraient donc coupables ces militants ?

La mobilisation engendrée par leur action reflète les véritables préoccupations de la société.

Au terme de cette année 2002, si José Bové était incarcéré pour une peine de 17 mois à la maison d'arrêt de Rodez, ce serait toutes les libertés fondamentales qui structurent et permettent l'expression démocratique de ce pays qui se verraient remises en cause.

Empêchons cela !

Toutes les forces politiques de ce pays sont placées devant leur responsabilité

Membres du comité de soutien : AC !, AITEC, APEIS, ATTAC, CEDETIM, CCC-OMC, CDAFAL Loire, CFDT (FGTE, Fédération Banques, Union Régionale Auvergne et Sygma), CGT (Confédération, FNAF, SFA, syndicat des correcteurs et fédération des finances) Chiche!, CNT-AIT, Confédération Paysanne, Coordination Nationale Contre l'élevage Industriel, Coordination Rurale, CSF, Droit Au Logement, Droits Devant !!, Ecologie Universitaire, FASTI, Fédération des Artisans du Monde, FNAB, France Nature Environnement (FNE), FIDL, FSU (Fédération et SNUIPP), Greenpeace, La souris verte, Ligue des Droits de l'Homme, Longo maï, MNCP, MODEF, MRJC, Observatoire de la Mondialisation, Nature et Progrès, SCALP-réflex, Syndicat des Avocats de France, Syndicat de la Magistrature, Syndicat de la Médecine Générale, UFAL, Union Syndicale SOLIDAIRES!-G10 , UNEF-ID.

Ont également apporté leur soutien : Agir pour l'environnement, CADTM (Comité pour l'annulation de la Dette du Tiers Monde), UD CFDT Haute-Loire, Survie Bretagne, France Libertés, les Alternatifs, FSE, CGT-INRA, CFDT-Cirad,Guy Bedos, Jean-Louis Comoni, La rédaction de Charlie Hebdo, Jacques Gaillot, Stéphane Hessel (ambassadeur), Albert Jacquard, Marc Jolivet, Jacques Rozier, Léon Schwartzenberg, Jacques Testard (Président de la Commission française de Développement Durable), Pascal Thomas, Ch Favier (Pdt CG Val de marne), Magyd Cherfi (Zebda) Chantal Robin-Rodrigo (députée), Christophe Koffi (journaliste), Jean-Claude Lefort (député), Alexandre Lederman (économiste), Nathalie Lafaurie (Scénariste), Bertrand Tavernier (cinéaste), Paul Tran Van Thinh (ambassaeur UE au GATT), Bernard Langlois (journaliste) Manu Chao

Contact pour cet article : La Confédération paysanne confpays@globenet.org

Chronique d'Amérique latine

Par Denise Mendez. Membre du groupe de travail sur l'Amérique latine d'ATTAC France.

A- LA PARODIE DE MONTERREY

A Monterrey, l'ONU vient de se prêter à une mauvaise farce aux dépens des 3 milliards d'êtres humains qui survivent dans une extrême pauvreté. L'organisation des Nations Unies a servi de faire valoir à l'OMC – si souvent mise à mal- et a apporté sa caution aux IFI en donnant un noble label aux politiques néolibérales en direction du Sud .

Pourquoi fallait il réunir durant 5 jours une énorme conférence internationale avec chefs d'Etat et délégués de 165 pays , pour débattre du financement du développement puisque le document fixant le CONSENSUS DE MONTERREY était dejà établi à la virgule prêt depuis de 25 janvier. Les experts de l'OMC de la Banque Mondiale et du FMI avaient été associés à ceux de l'ONU pour rédiger ce document comme si désormais les IFI étaient des agences des Nations Unies.

Le Consensus de Monterrey est un modèle de la nouvelle langue de bois des artificiers du néolibéralisme , il mèle les nobles expressions consacrées par l'ONU sur le développement qui doit être endogène aux nouvelles formules sur la stimulation des entreprises privées , il tourne le dos à la Déclaration de l'ONU sur le Droit au développement adoptée en 1986 qui reconnaissait à tous les peuples le droit d'assurer librement leur développement économique social et culturel et leur pleine souveraineté sur leurs ressources naturelles.

Par le Consensus de Monterrey, les Nations Unies cautionnent le renversement du principe de responsabilité du Nord dans le développement du Sud voulu par les IFI. Ce faisant l'ONU va à l'encontre du principe d'égalité entre les peuples qui fonde son existence ..

Par ce Consensus, l'ONU entérine le nouveau modèle de rapport Nord -Sud défini par le gouvernement nord-américain en accord avec les IFI , qui consiste à déléguer aux compagnies transnationales le rôle principal dans l'investissement pour le développement du Tiers monde . Ce faisant l'ONU contrevient totalement au principe de solidarité entre les peuples défini par le Pacte relatif aux Droits économiques

sociaux et culturels de 1976 ainsi que la Déclaration de 1986 de l'Assemblée générale sur le Droit audéveloppement.

Par ce Consensus l'ONU adopte à l'égard de la pauvreté des peuples du Sud la nouvelle vision politique définie par le président Bush ,matérialisée par la pratiquedu DON.

Etant entendu que les dons ne sont pas gratuits mais impliquent l'engagement de " bonne gouvernance " c'est à dire d' obéissance aux injonctions politiques du donataire.

Ce faisant l'ONU trahit le principe du respect de l'autonomie des peuples.

L'ONU s'est prétée au rôle d'agent publicitaire des IFI . Cette conférence n'en était pas une , puisqu'il n'y avait rien à débattre et les 3 minutes de parole accordées à chaque chef d'Etat ne pouvaient guère modifier les règles d'un jeu pré-ordonné. Il y eut bien quelques dissonances dans ce concert : le discours du président du Venezuela Hugo Chavez demandant la " la déclaration d'un état d'urgence sociale " , l'intervention de Fidel Castro rappelant que 20 ans d'application du programme néolibéral, loin de favoriser le développement du Tiers monde ont provoqué sa régression économique et le doublement du nombre de pauvres dans le monde, la déclaration le premier ministre du Togo Agbéyomé Kodjo exigeant l'annulation pure et simple de la Dette et la création d'une taxe sur les transactions financières internationales .

Seuls Georges Bush et Vicente Fox, les deux " hommes de l'ouest " se sont franchement félicités du succès de cette conférence des Nations Unies, avec raison : l'actionnaire de ENRON et celui de COCA COLA , incarnaient à eux deux le nouveau modèle dit de partenariat Nord/ Sud . Tant pis pour les 60 millions de pauvres du Mexique puisque leur pays est accueilli parmi les grands à l'OCDE, ils devront se contenter de cet honneur.

La farce de Monterrey , grossière instrumentalisation de l'ONU par les IFI , devrait nous alarmer . L'organisation des Nations Unies appartient à tous les peuples de la Terre , nous devons empêcher son appropriation par ceux qui ont pour programme la marchandisation du monde. La défense de l'ensemble des chartes et résolutions des Nations Unies élaborées depuis 50 ans fait également partie de l'agenda d'Attac .

B- CHIAPAS : SEMAINE SAINTE PAS TRES CATHOLIQUE LES PARAMILITAIRES DANS LA ZONE LACANDONA

La Ligue mexicaine des Droits de l'Homme dénonce les agissements de groupes paramilitaires dans la zone de TILA au CHIAPAS. Leur organisation s'appelle Paz y Justicia .

Parallèlement parvient de la région des Montes Azules dans la selva Lacandona la nouvelle de l'expulsion prochaine des habitants de 35 villages Indiens qui doivent être réinstallés dans des CED (Centre stratégiques de développement) en vertu du PLAN PUEBLA PANAMA(le PPP).

Le PPP est le prolongement des Accords de Libre échange qui sont le produit de la géostratégie des Etats -Unis pour l'Amérique Latine. Il prépare la transformation de l'Amérique centrale ,depuis Puebla au Mexique jusqu'à Panama en une vaste zone de Libre-échange , territoire privilégié des transnationales pour étendre leurs maquiladoras , exploiter les ressources bio-génétiques des forêts primaires , les minerais précieux et le pétrole . La réalisation du PPP implique une redistribution de la population afin de l'adapter à ces objectifs politico - économiques . Il est donc nécessaire de déplacer les populations , de les installer dans les villages de regroupement afin qu'elles abandonnent leur mode de vie traditionnel et leur rapport avec l'espace naturel .

Mais ces déplacements de populations obéissent aussi à un autre objectif , celui de priver l'armée zapatiste de ses bases d'appui dans les villages Indiens. Ainsi le Municipio RICARDO FLORES MAGON est à la fois menacé par les déplacements forcés et par des paramilitaires qui sont déguisés en Police écologique . En effet, le Plan Puebla Panama , se présente comme un vaste programme de défense de la nature , sous l'égide des Nations Unies ; il annonce que la protection des forêts est una affaire de Sécurité Nationale, ce qui légitime l'emploi de la force publique.

Les populations amérindiennes qui , depuis des milliers d'années ont vécu en harmonie avec ce milieu naturel , seraient ainsi, brusquement devenues les ennemies de la nature . La farce est plutôt grossière .

Mais ces populations sont décidées à ne pas céder , ni aux mirages du Plan Puebla Panama ni

aux paramilitaires , qui avec l'appui discret de l'armée fédérale espèrent en finir avec les Zapatistes .

En tout cas , notre première forme de solidarité consiste à démystifier le Plan Puebla Panama, et le caractère grotesque du discours écologique à l'abri duquel se pratique la destruction des peuples premier du continent américain.

Contact pour cet article : Groupe de travail sur l'Amérique latine d'ATTAC France groupe-americas@attac.org

Le Plan Puebla-Panama, prochaine étape de la mondialisation des sociétés

Par Tom Hansen et Jason Wallach. Mexico-Solidarity Network
Traduction : Marie-Françoise Perez, traductrice bénévole coorditrad@attac.org

Le Plan Puebla-Panama (PPP) constitue le prochain pas de géant en direction d'une mondialisation axée sur les sociétés: les fruits de NAFTA. Le Président mexicain Vicente Fox, le principal vendeur, se vante que le PPP représente sa vision du développement du sud du Mexique et de l'Amérique centrale, dont les conséquences se feront sentir jusqu'aux Etats-Unis et aux pays du Bassin du Pacifique.

Le PPP encouragera l'investissement étranger dans la région - qui occupe une position stratégique entre le Pacifique et l'Atlantique ? avec l'aménagement de couloirs de transport qui traverseront l'isthme d'est en ouest, jalonnés d'ateliers aux effectifs sous-payés. Moyennant quelques ajustements, Fox veut transplanter la Maquiladora, un modèle de production pour l'exportation qui a donné des résultats catastrophiques dans le nord du Mexique. L'isthme est l'une des régions de la planète où la diversité biologique est la plus riche, et qui recèle des réserves d'eau douce parmi les plus importantes de l'hémisphère. L'exploitation de ces ressources est la pièce maîtresse du Plan Puebla Panama.

L'EMPLACEMENT, VOUS DIS-JE

Les 63 millions d'habitants de la région, y compris les milliers de communautés autochtones, n'ont pas été consultés. Le PPP est un plan de "développement" de plus, institué par des sociétés transnationales et des institutions financières internationales, qui profitera aux sociétés mais se soldera par davantage de pauvreté et de déplacements humains. L'isthme américain, la partie étranglée des Amériques, comprend les neuf états du sud du Mexique (Puebla, Veracruz, Oaxaca, Chiapas, Guerrero, Tabasco, Campeche, Yucatan, et Quintana Roo) et les septs pays de l'Amérique centrale. La région est riche en fer, titane, pétrole, eau douce et sols de très bonne qualité, et elle présente une immense diversité biologique, représentant 10 pour cent de la flore mondiale. Les pays du bassin du Pacifique produisent de plus en plus de denrées du XXIème siècle (puces pour ordinateurs, petits moteurs, pièces de véhicules) ; ils arrivent toutefois loin derrière la Chine et ses 1,2 milliard d'habitants, premier producteur grâce à la main-d'oeuvre dont elle dispose, la plus nombreuse et la moins payée du monde. Mais le transport commence à poser des problèmes lorsqu'il faut traverser la moitié de la planète pour approvisionner les clients de la côte atlantique américaine et du nord du midwest, qui sont les plus gros consommateurs.

Il revient bien moins cher d'expédier ces marchandises en pièces détachées, en ayant recours à des méthodes modernes d'expédition maritime par conteneur; mais il reste encore à procéder à l'assemblage de ces pièces pour pouvoir mettre des produits finis sur le marché. C'est là que l'isthme américain prend toute son importance: il offre des avantages stratégiques uniques car il constitue la voie terrestre la plus courte entre le Pacifique et l'Atlantique.

ENERGIE ET EAU

Il ne reste plus qu'à convaincre la population indigène de céder ses terres pour faire passer des lignes de chemin de fer à grande vitesse et des autoroutes à péage, et de se faire embaucher pour un salaire de misère dans des ateliers qui fabriqueront les produits finis.

Outre les couloirs de transport qui traverseront l'isthme d'est en ouest, le PPP envisage également un entrelac de pipelines et de lignes électriques sillonnant l'isthme du nord au sud pour alimenter le marché américain en pétrole (provenant du nord de l'Amérique du Sud) et en énergie hydroélectrique (produite dans l'isthme). L'Amérique du Sud, et plus particulièrement la côte pacifique, est riche en produits agricoles et en minéraux, et l'isthme constitue un couloir naturel de transport. Le temps d'attente au canal de Panama peut atteindre huit jours, et les entreprises prédisent qu'en 2050, il faudra l'équivalent de six canaux de Panama pour faire face à la demande; il s'agira essentiellement de "canaux à sec" grâce auxquels les conteneurs arrivés par bateau pourront traverser l'isthme

par train ou par camion. L'eau douce et la diversité biologique seront pour la moitié du XXIème siècle ce que le pétrole est pour notre époque: la ressource stratégique la plus importante au monde. Les gènes des plantes de l'isthme sont une source essentielle de matériau brut pour l'industrie pharmaceutique et les nombreux usages commerciaux que l'on peut faire de la biodiversité n'en sont encore qu'à leurs balbutiements.

Les chercheurs expérimentent actuellement des commutateurs en matériau brut biologique très sophistiqués (jusqu'à 16 positions) susceptibles de remplacer un jour le système simple actuel d'interrupteur (allumé/éteint) utilisé pour les ordinateurs.

L'eau douce est en passe de devenir une des ressources naturelles les plus importantes au monde. Au cours de la prochaine décennie, l'accès de près des trois-quarts de la population mondiale à l'eau douce sera insuffisant et l'eau en bouteille coûte déjà bien plus cher que l'essence. La région de l'isthme est le troisième réservoir d'eau douce de cet hémisphère, après les Grands Lacs et le bassin de l'Amazone.

Les sociétés américaines sont anxieuses de mettre la main sur ces ressources naturelles dans un contexte de stabilité politique (traduisez "une population pacifiée") et de lois commerciales reconnaissant la propriété internationale du patrimoine (La Zone de libre-échange des amériques)

DES ZONES INTERDITES À L'HOMME

Inutile de le préciser, un tel niveau de développement industriel produit une grande quantité de déchets et l'isthme risque de devenir une vaste décharge qui détruira grande partie du milieu naturel.Les sociétés ont prévu ces fâcheuses conséquences et, avec l'aide de groupes de conservation de l'écosystème parmi les plus conservateurs, elles mettent au point un concept de "couloirs écologiques" dont l'accès serait interdit ou restreint, y compris aux populations autochtones. On voit déjà des plantations industrielles d'eucalyptus, de palmiers d'Afrique et des élevages de crevettes qui toutes dégradent l'environnement alors qu'elles produisent exclusivement pour l'exportation et non pour la consommation locale.

QUI GAGNE ET QUI PERD?

Le Président Fox présente le PPP comme un plan de développement économique, mais qui sont les bénéficiaires? Le PPP ferait de l'isthme une zone économique stratégique pour le système capitaliste mondialisé. Il constitue une étape décisive du processus d'expansion de NAFTA au reste de l'hémisphère, en ménageant les conditions nécessaires à l'établissement de la Zone de libre échange des Amériques.

Les gagnants: les sociétés multinationales. Elles disposeront d'abondantes ressources naturelles sans aucune restriction commerciale; elles paieront peu de taxes et n'auront pas à se soucier de normes environnementales contraignantes. La Banque interaméricaine de développement, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international fourniraient le capital de démarrage.

L'un des éléments essentiels de ce plan, c'est, bien sûr, l'absence de syndicat. Le PPP fournira à ces compagnies une main-d'oeuvre très bon marché, encore meilleur marché que dans les maquiladoras du nord du Mexique ? ce qui permettra à l'isthme de rivaliser avec la Chine pour ce type de fabrication.

Le Secrétaire d'Etat Colin Powell a fait miroiter au Président Fox l'appui des Etats-Unis s'il militarisait la frontière entre le Mexique et le Guatemala afin d'arrêter le flux d'immigration de l'Amérique centrale vers le nord du continent. Voilà qui réjouira ceux qui veulent restreindre l'immigration aux Etats-Unis.

Les perdants: les petits agriculteurs, les communautés autochtones et les travailleurs de l'isthme et d'ailleurs. En sus du désastre écologique, les habitants seront contraints d'abandonner leurs communautés traditionnelles.

Ceux qui ne pourront se procurer du travail sous-payé dans les ateliers seront forcés d'émigrer vers les villes, ou, s'ils échappent aux patrouilles frontalières, aux Etats-Unis.

Quoi qu'il en soit, la course au déclin mondial s'accélère à mesure qu'augmente le nombre de personnes se disputant une quantité limitée d'emplois dans l'industrie.

Contact pour cet article : En consultation étroite avec des organisations soeurs de l'isthme, une coalition basée aux Etats-Unis est actuellement en cours de création pour s'opposer au PPP et appuyer le développement communautaire. Se mettre en rapport avec Mexico Solidarity



Network au 773/583-7728, mns@mexicosolidarity.org

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Intéressé(e) par un rendez-vous il suffit de cliquer sur http://attac.org/indexfr puis de choisir « ATTAC dans le Monde » « Rendez-vous avec ATTAC » pour en obtenir les détails.

-- Mardi 2
AUSTRIA: Salzburg
DANMARK: Beboerhus - Dronningensgade
FRANCE: Ales – Uzes – Nantes – Avignon – Grenoble – Louviers – Vigy – Paris 15 – Plouguenast – Paris 11 – Les Mureaux

-- Mercredi 3
AUSTRIA: Wien
DANMARK: Ebbesensgade
FRANCE: La Ciotat – Voiron – La Rochette – Etampes – Rennes – Royan – Paris 11 – Montreuil – Reims – Bayonne – Beziers – Cluses
HELLAS : Athens